2007-03856/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

COMMUNIQUÉ CONJOINT

La Triennale de la relève québécoise en art – Édition 2003

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC VERSE 51 000 $ À L'ORGANISME *L'ART QUI FAIT BOUM !*

Montréal, le 16 avril 2003 – Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et le ministère de la Culture et des Communications ont annoncé aujourd'hui une aide financière de 51 000 $ à l'organisme *L'Art qui fait Boum!* afin de réaliser la deuxième édition de La Triennale de la Relève québécoise en art et de favoriser la participation du milieu scolaire à cet événement qui se tiendra du 16 avril au 8 juin 2003, au Marché Bonsecours.

La Triennale a pour mission de créer un rapprochement entre les créateurs, les créatrices et le grand public, tout en permettant aux artistes de la relève de présenter leur travail dans un contexte professionnel. Cette année, un nouveau volet Cinéma/court métrage s'ajoute à la programmation, attestant la volonté de *L'Art qui fait Boum!* de présenter un événement multidisciplinaire. Cette manifestation culturelle s'adresse aux créateurs et aux créatrices de la relève qui souhaitent exprimer des idées nouvelles, les invitant à soumettre des projets audacieux qui témoignent d'une autre façon de voir le monde.

À cet effet, un appel de dossiers a été lancé l'année dernière à travers le Québec. Par la suite, un jury a sélectionné une vingtaine d'artistes visuels ainsi qu'une quinzaine de cinéastes. Chaque artiste présentera une exposition ou verra son film projeté. Tous recevront un cachet et trois prix seront remis dans chaque catégorie. La programmation prévoit des visites commentées, des conférences, des ateliers ainsi qu'un encan bénéfice d'une quarantaine d'œuvres, dont les recettes retourneront aux artistes participants ainsi qu'à la Fondation AED (Assistance d'Enfants en Difficulté).

De la subvention totale, 40 000 $ proviennent du Fonds de développement de la métropole pour permettre à l'organisme *L'Art qui fait Boum!* de réaliser des activités de mise en marché à l'extérieur du Québec en vue de La Triennale de la Relève québécoise en art. De son côté, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a versé 5 000 $ pour le nouveau volet cinéma de l'événement, afin de favoriser l'émergence de nouveaux cinéastes. Par son programme Culture et éducation, le ministère de la Culture et des Communications a accordé une subvention de 6 000 $ pour la création du *Magazine artistique*, qui regroupera des critiques de la Triennale par des élèves de troisième cycle du primaire. En collaborant à la réalisation de ce magazine, le Ministère réaffirme sa volonté d'aider les milieux de la culture et de l'éducation à mettre les jeunes plus directement en contact avec les arts et la culture dans le cadre des enseignements.

Sources :

Charles Lussier
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
Tél. 514 864-0226
charles.lussier@mamm.gouv.qc.ca

Maryse Riel
Direction des communications
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. 514 873-4868
maryse.riel@mcc.gouv.qc.ca

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007